

★ PROCÈS – VERBAL ★
de la séance du Conseil d'Administration du
02 novembre 2020

I – CONSEIL D'ADMINISTRATION	Réservé à Monsieur le Directeur académique
<p>Membres présents ou excusés :</p> <p>Membres de droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. JEULIN – Principal du collège - Mme JUNQUA – Adjoint-gestionnaire - Mme LAGIER – Conseillère principale d'éducation <p>Représentants du Conseil départemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Mme QUAIX – Conseillère départementale (excusée)</i> - M. LECHAUVE – Conseiller départemental <p>Personnalités qualifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. BONNEFONT - M. GÉRAUD <p>Représentant de la communauté de communes (à titre consultatif) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme DESCHAMPS <p>Représentants des personnels enseignants et d'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme MORIZET - Mme CHÉRIOUX - Mme MAHÉ - M. DELANZY - Mme CHARPIGNY - M. AUFFRET <p>Représentante des personnels ASSTOS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme NICOLET - Mme MIERMONT <p>Représentantes des parents d'élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. CHEVALLIER - Mme LE GOFF - Mme RICHARD - Mme RAT - Mme VOIRIN - Mme HAUTIN <p>Représentants des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mlle BARBARANT - Mlle LE GOFF <p>(feuille d'émargement en pièce jointe)</p>	



En raison du contexte sanitaire, de la mesure de confinement décidée le 28 octobre 2020 pour la période du 30 octobre au 1^{er} décembre 2020, et du plan VIGIPIRATE élevé au niveau « Urgence attentats », le Conseil d'administration, qui devrait initialement se tenir dans la salle polyvalente du collège, s'est tenu en visioconférence, en utilisant la Plate-forme de classes virtuelles « VIA ».

Le quorum étant atteint avec la présence de 18 membres, Monsieur le Principal ouvre la séance du conseil d'administration à 18 heures 00.

Mme JUNQUA, adjointe-gestionnaire, assure le secrétariat de séance.

1. Approbation de l'ordre du jour

Monsieur le Principal soumet au vote l'approbation de l'ordre du jour aux membres du Conseil d'Administration :

Votants : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 18

2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 26 mai 2020

Aucune remarque n'étant faite, Monsieur le Principal soumet au vote l'approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 mai 2020 :

Votants : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 18

3. Adoption du Règlement intérieur du Conseil d'administration

Monsieur le Principal commence par préciser qu'en raison du contexte de confinement, et pour mettre le conseil d'administration en conformité avec les textes en vigueur, il lui semblait nécessaire d'ajouter le paragraphe suivant au texte habituel du règlement intérieur du conseil d'administration :

« En cas d'impossibilité matérielle de tenir le conseil d'administration en présentiel, il pourra se réunir de façon dématérialisée, conformément à l'article 2 de l'ordonnance n° 2014-1329 du 6 novembre 2014. La séance aura lieu en ce cas en visioconférence, avec une application permettant de respecter tous les droits et obligations liés à la tenue du conseil d'administration. »

Il soumet au vote l'adoption du Règlement intérieur du Conseil d'administration (ANNEXE 1.1) :

Votants : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 18



4. Installation des instances de l'établissement

Monsieur le Principal rappelle rapidement le rôle et les missions des différentes instances, puis consulte les différents élus au conseil d'administration pour connaître le nom des membres qui souhaitaient y siéger comme titulaire ou comme suppléant, avant d'en soumettre au vote la composition :

- Rappel de la composition du conseil d'administration (ANNEXE 1.2)
- Composition des différentes instances (ANNEXE 1.3) :
 - Commission permanente
 - Conseil de discipline
 - Commission éducative

Votants : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 18

II – CARTE SCOLAIRE, VIE SCOLAIRE ET SCOLARITÉ DES ÉLÈVES	Réservé à Monsieur le Directeur académique
<p>1. Composition et missions du CESC (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté)</p> <p>Monsieur le Principal donne la composition du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et en précise les axes de travail (ANNEXE 2.1-2) :</p> <p>2. Composition et missions du CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail)</p> <p>Monsieur le Principal donne la composition de la commission d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail et en précise les axes de travail (ANNEXE 2.1-2). Il signale sur le sujet que la Commission de sécurité qui contrôle la conformité de l'établissement tous les trois ans devrait avoir lieu avant la fin de l'année.</p> <p>3. Bilan de rentrée</p> <p>Le bilan pédagogique de l'année scolaire 2019-2020 n'ayant pu être fait en raison du contexte particulier de la fin d'année, Monsieur le Principal fait un rapide bilan de rentrée (ANNEXE 2.3) :</p> <p>4. Modification du règlement intérieur du collège</p> <p>Monsieur le Principal soumet au vote des membres la modification du règlement intérieur du collège (ANNEXE 2.4) afin de corriger la version précédemment votée, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression des prix exprimés en euros (remboursement de matériel, rachat de carnet de correspondance ou de carte de cantine) par la mention « <i>selon les tarifs fixés par le conseil d'administration</i> » - Correctif du point 5.4, conformément aux demandes institutionnelles : « <i>Respect du protocole national en cas de crise : En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, élèves, personnels enseignants et non enseignants, partenaires) doivent respecter les consignes fixées par le protocole national.</i> » - Ajout dans le point 6.6 (Sanctions disciplinaires), des précisions sur le sursis et un rappel de la notion de « mesure conservatoire » <p>Votants : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18</p>	



III – GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	Réservé à Monsieur le Directeur académique
<p>1. Délégation du Conseil d'administration au chef d'établissement</p> <p>Monsieur le Principal précise les modalités concernant la passation de marché et soumet au vote des membres cette demande de délégation de passation de marché :</p> <p>Votants : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18</p> <p>2. Autorisation d'ester en justice</p> <p>Monsieur le Principal précise que le conseil d'administration doit l'autoriser à engager au nom du collège les procédures judiciaires et les poursuites qui pourraient s'avérer nécessaires.</p> <p>Monsieur le Principal soumet au vote des membres l'autorisation d'ester en justice :</p> <p>Votants : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18</p> <p>3. Délégation de signature à l'Adjointe Gestionnaire</p> <p>Monsieur le Principal informe les membres du conseil d'administration de la délégation de signature pour Mme JUNQUA, adjointe gestionnaire, qui l'autorise à établir et signer les bons de commande dans le respect des crédits ouverts et de la réglementation et pour un montant maximum de 800,00 € (ANNEXE 3.1)</p> <p>4. Décisions budgétaires modificatives</p> <p>Monsieur le Principal explique qu'en raison du confinement du dernier trimestre de l'année scolaire 2019-2020, les recettes (et les dépenses) du service « Restauration – Hébergement » (SRH) ont été marquées par une très nette baisse, qu'il est indispensable de faire apparaître au budget, dans la mesure où le service « SRH » reverse un pourcentage réglementaire de ses recettes au service « Administration-Logistique » (ALO).</p> <p>Il présente pour information la première décision budgétaire modificative concernant le service « SRH » (ANNEXE 3.2-1 – DBM 22), puis soumet au vote des membres la seconde décision budgétaire modificative actant les répercussions sur le service « ALO » (ANNEXE 3.2-2 – DBM 33).</p> <p>Votants : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18</p>	



5. Budget définitif des sorties et voyages

Monsieur le Principal présente les budgets définitifs des deux sorties et voyages scolaires qui ont eu lieu en 2019, et les soumet au vote des membres :

Budget définitif de la sortie « Théâtre et pôle des étoiles » (ANNEXE 3.3-1) :

- Don du FSE pour un montant de 340,00 €

Votants : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18

Budget définitif du voyage à Verdun (ANNEXE 3.3-2) :

- Don du FSE pour un montant de 1240,00 €
- Subvention de la Fédération Maginot pour un montant de 1500,00 €
- Subvention du Ministère des Armées pour un montant de 650,00 €

Votants : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18

6. Répartition des crédits globalisés

Monsieur le Principal explique que, compte-tenu des crédits utilisés en 2019 et le reliquat existant fin 2019, le Rectorat a informé le collège qu'aucune subvention ne serait versée à l'établissement pour l'année 2020 au titre des crédits globalisés. Il soumet donc au vote des membres la répartition des crédits globalisés disponibles :

Votants : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18

7. Adhésion au GIP APPROLYS (groupement d'achats départemental)

Monsieur le Principal présente la convention d'adhésion au groupement d'intérêt public départemental « GIP APPROLYS CENTR'ACHATS » et soumet son approbation au vote des membres (ANNEXES 3.5-1 et 3.5-2) :

Votants : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18

8. Concessions de logements

Monsieur le Principal présente aux membres du conseil d'administration le tableau d'occupation des logements de fonction (ANNEXE 3.6) :

- 33 rue de la République : Mme NICOLET Natacha
- 35 rue de la République : M. JEULIN Olivier
- 37 rue de la République : Mme JUNQUA Corinne

Il soumet cette répartition aux votes des membres :

Votants : 18 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18

IV – ÉQUIPEMENTS, MOBILIER ET IMMOBILIER	Réservé à Monsieur le Directeur académique
<p>1. Exercice de sécurité / PPMS</p> <p>Monsieur le Principal rappelle que les textes réglementaires imposent l'organisation d'au moins 3 exercices PPMS dans l'année, et informe les membres du Conseil d'administration qu'un exercice PPMS « Attentat – Intrusion » aura lieu le 12 novembre entre 10h30 et 11h30. Il en précise le dérouler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 minutes de rappel des postures PPMS aux élèves, afin de préparer l'exercice - 5-10 minutes de simulation - 20 minutes de débriefing rapide avec les élèves. 	

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Principal remercie les membres de leur présence virtuelle à ce conseil et lève la séance à 19h35.

Le Président du Conseil d'administration



 Le Principal
 Olivier JEULIN

Monsieur JEULIN

La secrétaire de séance



 La gestionnaire
 Corinne JUNQUA

Madame JUNQUA